

Communiqué de presse

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Municipalité de Saint-Imier **Félicitations aux apprentis diplômés !**

Trois apprentis engagés au sein de l'administration municipale ont passé avec succès leur examen de fin d'apprentissage. La Municipalité félicite Adine Kimani, Liam Peter et Nahom Teweldemedhin pour leur réussite.



Les apprentis fraîchement diplômés de la Municipalité, Liam Peter, Adine Kimani et Nahom Teweldemedhin (de g. à d.).

Engagés depuis août 2021 au sein de la Municipalité, Adine Kimani et Nahom Teweldemedhin ont obtenu chacun un CFC d'employé de commerce, complété par une maturité professionnelle. Tous deux ont décroché un emploi dans le domaine administratif : Adine Kimani au sein de l'agence AVS de la Municipalité, et Nahom Teweldemedhin au sein du service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement à Delémont. En parallèle à son emploi à temps partiel, il entamera une formation à la HEG Arc en vue de l'obtention d'un bachelor.

Liam Peter a rejoint la Municipalité de Saint-Imier en août 2020. Après quatre années passées aux Travaux publics et l'obtention de l'attestation fédérale de formation professionnelle au bout de deux ans, il vient d'obtenir un CFC d'agent d'exploitation, option voirie. Dès le 1^{er} août, il occupera le poste de concierge / collaborateur technique pour l'administration communale et l'école primaire à 90%.

Tous trois garderont un excellent souvenir de leur passage au sein de la commune en tant qu'apprentis. Ils ont particulièrement apprécié les tâches variées qui leur ont été confiées, ainsi que la bonne ambiance qu'il règne au sein des différents services. Ils ont apprécié la confiance que leur ont accordée leurs formateurs, en leur confiant des responsabilités.

Le Conseil municipal et l'ensemble des collaborateurs de la Municipalité les félicitent chaleureusement et leur souhaitent plein succès tant dans leur parcours professionnel que dans leur vie future. Le Conseil municipal tient également à remercier plus particulièrement les formateurs qui les ont accompagnés et soutenus durant leur formation. (cha)

Département éducation et culture **Bienvenue à Estelle Droux Blaser**



Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Estelle Droux Blaser qui a débuté son emploi le 1^{er} juillet 2024 au sein de la bibliothèque régionale de Saint-Imier en tant que bibliothécaire, à 20%.

Il se réjouit de collaborer avec elle et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. (cha)

Fête nationale sur la Place du Marché



Les communes de Saint-Imier et de Villeret célébreront ensemble la Fête nationale le mercredi 31 juillet prochain. Mises sur pied par l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier (ESSN), les festivités auront lieu sur la Place du Marché dès 16h45.

Au programme des réjouissances, animation par Kids Bike League dès 16h45, restauration et animation musicale dès 17h00. Au cours de la soirée, une prestation de théâtre de rue par Utopik Family prendra place. Le discours d'Hervé Shimuna, président du Conseil de ville de Saint-Imier, est attendu à 21h15.

Parfaitement visible depuis la Place du Marché, le grand feu d'artifice sera lui tiré aux alentours de 22 h15. Pour d'évidentes raisons de sécurité, les particuliers sont instamment priés de renoncer à imiter, au centre de la localité, l'artificier professionnel chargé d'illuminer cette fête.

La Place du Marché et une partie de la Rue du Temple seront fermées le 31 juillet dès 8h00.

Les autorités remercient la population de strictement respecter les consignes qui seront en vigueur le moment venu et lui souhaitent une belle et agréable Fête nationale. (cha)

Départs à la retraite

Après quelque 15 ans au service de la commune de Saint-Imier, Catherine Zbinden et Ibrahim Zeka ont pris une retraite bien méritée. Le Conseil municipal tient à les remercier vivement pour leur engagement et leur excellent travail. Il leur souhaite une retraite active et heureuse.



Catherine Zbinden a œuvré au sein de la bibliothèque régionale de Saint-Imier pendant plus de 15 ans. Son engagement envers notre communauté a été exemplaire. Elle a contribué à faire de notre bibliothèque un lieu accueillant et enrichissant pour tous.

Ibrahim Zeka, employé de voirie durant plus de 15 ans, a veillé à la propreté et à l'entretien de nos rues et espaces publics. Son dévouement et son professionnalisme ont grandement contribué à la qualité de vie des habitants de Saint-Imier.

Le Conseil municipal remercie chaleureusement Catherine Zbinden et Ibrahim Zeka pour leurs années de service dévoué et leur souhaite le meilleur pour cette nouvelle étape de leur vie. (cha)

Conseil municipal Election libre le 22 septembre 2024

Suite à la démission de Marco Pais Pereira du Conseil municipal au 30 juin 2024, Jessica Froidevaux, vient-ensuite, a renoncé à siéger au sein de l'Exécutif imérien. Le parti ARC a également renoncé à présenter un candidat dans les 15 jours impartis.

En vertu de l'article 46, alinéa 4 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Saint-Imier, le Conseil municipal a ordonné la tenue d'un scrutin public. Celui-ci se tiendra le 22 septembre 2024. Les électrices et électeurs pourront voter pour n'importe quelle personne éligible pour le siège laissé vacant au sein du Conseil municipal imérien. Sera élue la personne qui récoltera le plus de voix. (cha)

Visite interactive

Saint-Imier vue par ses habitants

La visite guidée interactive « Saint-Imier vue par ses habitants » s'enrichit d'une nouvelle version pour le jeune public. Pensée spécifiquement pour les enfants et les familles, une nouvelle visite vient s'ajouter à la visite existante « Saint-Imier vue par ses habitants ».

La Commune de Saint-Imier, en collaboration avec la startup Pindex, l'association de médiation culturelle Fluorescence ainsi que les archives historiques de la région Mémoires d'Ici, est toujours déterminée à vous faire (re)découvrir la cité imérienne. Cette fois-ci, l'initiative s'adresse aux plus jeunes !

La visite « Julie et Lucien à la découverte de Saint-Imier entre passé et présent » reprend certaines étapes du parcours « Saint-Imier vue par ses habitants » déjà disponible depuis l'été 2021, mais elle les traite cette fois-ci de manière ludique et accessible aux enfants. Elle peut être ainsi suivie indépendamment ou en parallèle à la visite pour les adultes.

Pour adapter la visite au jeune public, les contenus des différentes étapes sont présentés sous un format audiovisuel. Accompagnés par Julie et Lucien, deux enfants de 12 ans nés respectivement en 1930 et en 1960, les jeunes visiteurs et visiteuses pourront découvrir Saint-Imier et observer comment le temps a parfois modifié les choses entre les années 40, les années 70 et aujourd'hui.

Un format ludique basé sur des contenus iconographiques historiques

Bien que la balade soit conçue de manière ludique, les contenus iconographiques proviennent des archives de Mémoires d'Ici et font référence à des images historiques de Saint-Imier et de la région dans les années 40 et 70 (photos, coupures de journaux, magazines et extraits de transmissions télévisées).

Ces images, en lien avec les thématiques des différentes étapes, servent de base aux dialogues qui accompagnent les jeunes visiteurs et visiteuses dans la découverte de l'évolution de la ville de Saint-Imier et de nos modes de vie au fil du temps.

Interprétés par Marinel Mittenberger et Anaïs Lhérieau, comédiens professionnels de la région, Julie et Lucien interpellent les jeunes visiteurs et visiteuses et les invitent à se questionner et à observer ce qui a changé (ou pas) entre ces époques et aujourd'hui.

Chaque étape offre une occasion de montrer les changements survenus non seulement au sein de la ville, mais également dans la société en général : le poste du Cinéma de la Paix devient par exemple un prétexte pour parler du passage du cinéma en noir et blanc à la diffusion de la télévision en couleur et du passage des vinyles aux cassettes jusqu'à la possibilité d'écouter de la musique sur un téléphone portable !

La balade commence à la gare de Saint-Imier et se déroule jusqu'au funiculaire qui mène au Mont-Soleil. Le parcours fait environ 1 kilomètre et la durée de la visite est estimée à environ 45 minutes. L'application est disponible gratuitement sur [Android](#) et sur [iPhone](#).
(cha)

Projet de déchèterie intercommunale du Haut Vallon

Une bonne nouvelle pour les Communes de Courtelary, Saint-Imier, Sonvilier et Villeret !

Le projet de déchèterie intercommunale du Haut Vallon (DIHVa) se poursuit, malgré le refus des citoyens de la Commune de Renan d'adhérer au projet. Destinée à offrir un service de déchèterie aux habitants et aux entreprises pour éliminer et valoriser leurs déchets occasionnels et spéciaux (dangereux) via des filières appropriées, cette infrastructure permettra également d'améliorer le recyclage, de lutter contre les dépôts sauvages et d'éviter le nomadisme des déchets.

A la suite des votations et du préavis positif du Conseil de Ville de Saint-Imier, le Comité de pilotage du projet a entamé une réflexion avec Vadec.

Qu'en est-il de la suite ?

Les communes se sont prononcées sur un engagement de crédit annuel et sur les grandes lignes du projet (heures d'ouverture, principes architecturaux extérieurs, accès aux professionnels, etc.). Seules des modifications mineures seraient possibles.

Les membres du Copil ont entendu la réticence d'une partie des habitants de Renan, mais sont persuadés qu'il s'agit d'un bon projet qui traduit un besoin d'intercommunalité dans le Vallon.

Quelle est la position de Vadec ?

Vadec est très attachée à accompagner ses actionnaires dans le développement de leurs solutions pour une gestion sûre et durable des déchets.

Persuadée de la pertinence de ce projet et que d'autres communes y adhéreront, Vadec a décidé d'assumer le risque entrepreneurial en compensant la contribution financière qu'aurait apporté Renan.

Soutenue par les communes impliquées, cette infrastructure pourra également répondre à de futures demandes de localités du Vallon désireuses de rejoindre le projet une fois celui-ci construit. Bénéficiaire de ce type d'installation pour offrir un service aux habitants et aux entreprises est un véritable atout pour le Vallon.

Quelle décision ?

Le comité de pilotage a donc décidé d'aller de l'avant et de poursuivre ce projet sans modification, afin qu'il soit soumis au vote du peuple imérien qui aura le dernier mot en septembre prochain.

Un grand merci

Le comité de pilotage remercie chaleureusement tous les habitants, les communes et les différents acteurs qui soutiennent le projet et ont ainsi permis un vote favorable dans la majorité des communes participantes.

Pour rappel

Le projet prévoit un réaménagement complet du site actuel de la déchèterie de Saint-Imier afin de répondre aux nouveaux standards en vigueur. L'ensemble de la parcelle serait utilisé et valorisé, avec une partie couverte pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions, atténuer les nuisances sonores et permettre l'installation de panneaux photovoltaïques. Les horaires d'ouverture seraient élargis avec un accès étendu à 6 jours par semaine.

Les déchets autorisés seraient les mêmes qu'aujourd'hui, mais elle accueillerait, en plus, les bio-déchets, tous les déchets spéciaux des ménages et les objets réutilisables que les visiteurs

souhaiteraient donner dans la partie ressourcerie. Le service d'éco-point actuel persiste en complément à ce projet de déchèterie.

Informations :

Co-présidents du Copil:
Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier
Samuel da Silva, Conseiller municipal de Saint-Imier



Saint-Imier, le 9 juillet 2024